



Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les plus vives félicitations de la

délégation du Niger pour votre élection à la présidence de la soixante et unième

(61^{ème}) session de l'Assemblée Générale

En tant que 3^{ème} femme dans l'histoire appelée à assumer cette charge, votre élection est à plus d'un titre, pleine de symboles et je voudrai saluer en vous, la diplomate chevronnée dotée d'une très grande compétence et de qualités

Madame la Présidente,

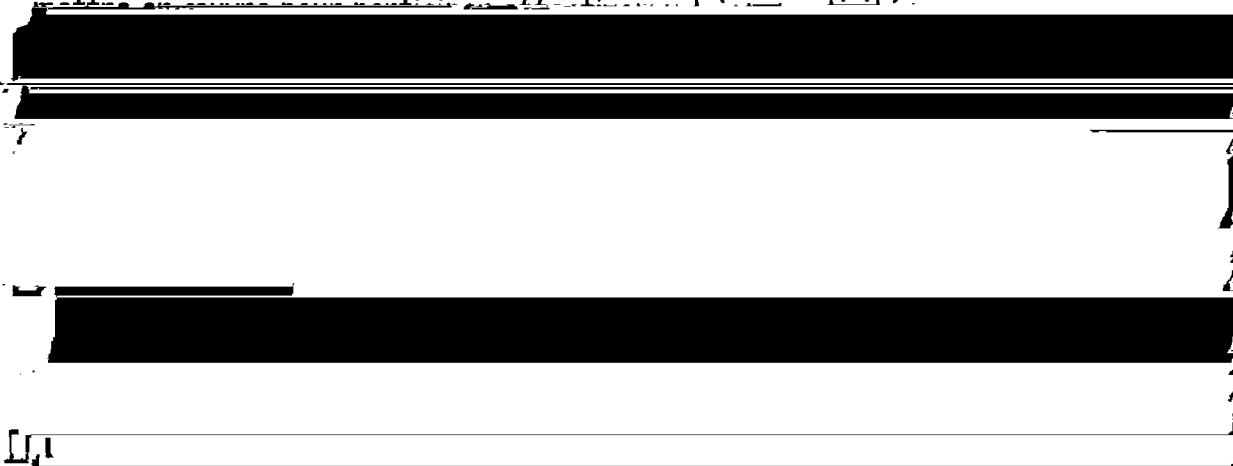
Le Niger se félicite de la création de la **Commission de la Consolidation de la paix** qui s'avère être l'une des premières réalisations concrètes issues des conclusions de la réunion plénière de haut niveau. Il convient à présent de l'appuyer pleinement afin de lui permettre d'aider efficacement les pays en situation post conflit.

En ma qualité de représentante du pays assurant actuellement la Présidence en exercice de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, (CEDEAO), une région récemment encore déchirée par des conflits, il me plaît de relever les avancées enregistrées dans notre sous région en matière de règlement et de prévention des conflits. La Sierra Léone, le Libéria, et la Guinée Bissau que j'évoquais tantôt sont aujourd'hui des pays en situation post conflit, ils devraient par conséquent être soutenus efficacement afin de consolider le retour à la paix et de créer les conditions de l'instauration d'un environnement favorable à leur développement économique et social.

Afin de garantir l'interdiction de la circulation des armes illicites qui ont alimenté en son temps bon nombre de conflits dans notre sous région, les Chefs d'État et de Gouvernement des pays membres de la CEDEAO ont décidé de transformer le moratoire sur les armes légères et de petit calibre en une convention juridiquement contraignante.

Madame La Présidente,

Le Niger se félicite également de la création du nouveau **Conseil des Droits de l'Homme**. Un tel organe mérite le soutien et l'adhésion de tous les États membres qui doivent coopérer pleinement avec lui. Le Niger pour sa part s'engage à tout

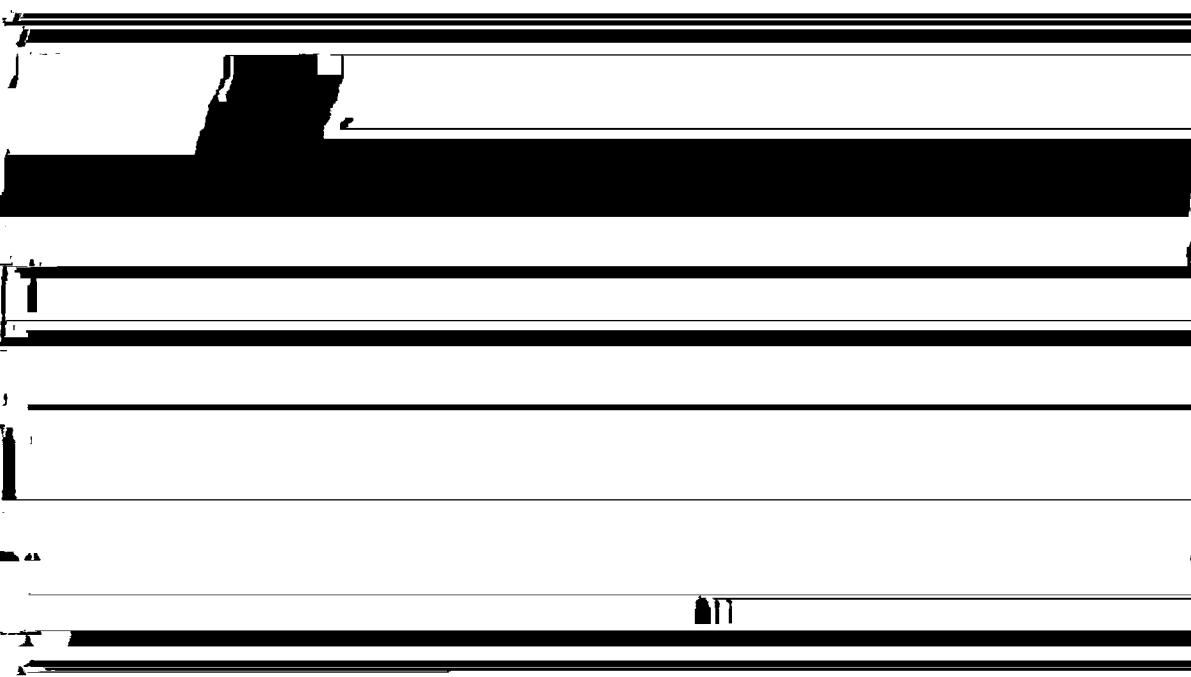


augmentation qualitative et quantitative à la hauteur des engagements contenus dans le consensus de Monterrey relatif à l'aide publique au développement et aux autres initiatives en la matière.

Madame La Présidente,

Les assises de la présente session revêtent pour le Niger une importance toute particulière en qu'elles interviennent une année après le sommet historique de 2005.

Le réunion plénière de haut niveau présumée au dit sommet avait été prévue



l'importance des partenariats particulièrement dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

A cet égard, le thème central du débat de cette 61^{ème} session à savoir la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement est fort opportun en ce

sens qu'il illustre parfaitement la nécessité et l'importance d'une démarche

mécanismes multilatéraux de promotion de développement mais aussi celui de la poursuite des nobles causes qu'elles incarnent. L'ONU doit par conséquent être rénovée pour être à même de répondre aux aspirations les plus profondes des peuples

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]